



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU LUNDI 07 NOVEMBRE 2022

Nombre de Membres

- Afférents	19
- En Exercice :	19
- Présents :	15
- Ayant pris part :	16

L'an deux mille vingt-deux et lundi sept novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

31/10/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie ROUX ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Héléna POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET

Date d'affichage

31/10/2022

Excusés représentés : Mme MARCOU MADER Pauline représentée par Mme Pascale BARNA.

Absente non excusée : Mme Vanessa LAGARDE

Absent excusé : M. Raoul de RUS

Mme Pascale BARNA-LEGRAND a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2022-72 : Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Tableau du Conseil Municipal tel qu'adopté le 25 mai 2020 et rectifié à la demande du Tribunal Administratif de Toulouse le 30 septembre 2020 ;

Vu la deuxième rectification du tableau du Conseil Municipal en date du 03 septembre 2021 suite au décès survenu le 11 août 2021 de Monsieur Christian BAISSÉ élu en mars 2020 en tant que membre de la liste « Ensemble pour Montredon-Labessonnié » ;

Vu la lettre de démission, en date du 25 octobre 2021, de Monsieur David FRANCO Conseiller Municipal élu en mars 2020 en tant que membre de la liste « Ensemble pour Montredon-Labessonnié » ;

Vu la lettre de démission, en date du 21 Septembre 2022, de Monsieur Alain JAME Conseiller Municipal élu en mars 2020 en tant que membre de la liste « Un Bel Avenir pour Montredon-Labessonnié » ;

Considérant l'article L270 du Code Electoral qui prévoit que le candidat venant après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant pour quelle cause que ce soit et que le candidat dans l'ordre chronologique est Madame Vanessa LAGARDE ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- PREND acte la démission de la démission, en date du 21 Septembre 2022, de Monsieur Alain JAME Conseiller Municipal élu en mars 2020 en tant que membre de la liste « Un Bel Avenir pour Montredon-Labessonnié » ;

- INSTALLE dans sa fonction de Conseillère Municipale, Madame Vanessa LAGARDE en tant que membre de la liste «Un Bel Avenir pour Montredon-Labessonnié »;

- ACTE la modification du tableau du conseil municipal en conséquence.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié les Jours, mois et an que dessus, et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Paul CHAMAYOU.

